

**VIDE GRENIERS DE LA
BRADERIE DE CHINON**

RESERVE AUX PARTICULIERS

SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2017

NOM et prénom : _____

Adresse : _____

Ville: _____ **C.P.:** _____

 _____  _____

➤ **Documents à fournir**

- une copie de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport ou du Permis de Conduire
- une copie de votre attestation d'assurance en cours de validité

Suite à une **réorganisation des espaces**, nous **ne pouvons vous garantir le même emplacement** occupé le ou les années précédentes. Néanmoins nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.

Aucun véhicule ne sera accepté sur les emplacements.

Choix du nombre de mètres

Longueur : m Profondeur : m

(2 mètres linéaires minimum et 8 mètres linéaires au maximum.)

TARIFICATION

(Tarification instituée par délibération du Conseil Municipal du 6 décembre 2016)

Montant de votre règlement :mètres linéaires X **2,23 €** = €

Le règlement par chèque ou mandat, à l'ordre du Trésor Public, est à joindre obligatoirement à votre demande.

Fait à _____, le _____ / _____ / 2017 Signature :

Informations générales ! A lire impérativement avant de retourner votre dossier

- Les emplacements sont attribués en priorité sur réservation. Aucun placement le jour de la manifestation ne pourra être garanti.
- Toute demande parvenue sans les copies des documents demandés sera systématiquement refusée.
- L'installation pour les emplacements réservés sera autorisée jusqu'à 7h40.
- A partir de 7h45, les emplacements inoccupés pourront alors être attribués aux volants présents.
- Seuls les dossiers complets parvenus avant le 18 mars 2017 et accompagnés du règlement, seront pris en compte pour la réservation d'un emplacement. L'exposant s'engage à respecter le règlement intérieur joint au dossier.
- Pour toute information : ☎ 02 47 93 53 16 - E-mail : service.evenementiel@ville-chinon.com